

La défense, le 4 février 2020

Madame la secrétaire générale,

Une semaine après l'envoi du mail d'alerte du lundi 27 janvier resté sans réponse à ce jour, nous sommes conduits à vous saisir de nouveau au sujet de la direction de la communication.

Une nouvelle réorganisation « rampante » s'opère de nouveau sans vraie concertation, les agents étant mis devant le fait accompli. Désormais la majeure partie des agents de la DICOM relèveraient de 12 pôles « projets » dont dix thématiques identiques à celles des directions de nos deux ministères. De nombreux agents concernés redoutent de subir les difficultés liées à ce schéma qui n'est ni expliqué ni objectivé.

La situation de la DICOM pâtit également du départ de fonctionnaires expérimentés, d'embauches de stagiaires sur des fonctions permanentes, des écarts entre les mentions des fiches de postes établies il y a peu et la réalité des fonctions ou des nouveaux rattachements hiérarchiques, de nominations sans publication d'appels à candidatures.

Alors que la DICOM sort d'une réorganisation, nous vous demandons de faire surseoir à toute mesure nouvelle de réorganisation ou d'évolution de fonctions voire de rattachement hiérarchique. Lors du séminaire du 31 janvier après-midi, aucun mot, aucune présentation de la réorganisation, uniquement un discours de clôture mortifère aux agents sur le mode "je veux des agents qui quand ils se lèvent le matin pour aller travailler soient heureux (...) soyez conscient que vous avez de la chance d'avoir du travail (...) de travailler ici (...) si vous n'êtes pas contents allez voir ailleurs... » !

Ce discours a choqué. Clivant, il est contre-productif et ne risque pas d'apporter une atmosphère sereine et bienveillante nécessaire à l'encouragement des agents à donner le meilleur d'eux-mêmes. Jusqu'à présent les agents de la DICOM ont toujours œuvré au quotidien, avec fierté, quelles que soient les évolutions pour valoriser les projets de nos ministères. Était-ce une maladresse ou l'effet recherché de faire peur ?

Nous vous alertons sur la nécessité d'écouter les agents de cette direction, de poser le diagnostic du mal être pour proposer les solutions permettant d'améliorer les conditions et la qualité du travail des agents sous votre responsabilité.

Si peu de temps après la réorganisation intervenue il y a un an, face au mal être au travail de ces agents qui se généralise et après les avoir auditionnés dans le cadre du CHCST d'AC, nous n'avons qu'un seul constat : il faut stopper cette spirale destructrice et qui appellent de

votre part des décisions. Les agents ainsi que leurs représentants au CT-SG et au CHSCT-AC attendent une démarche transparente afin de rétablir un climat apaisé propice à l'efficacité.

C'est pourquoi, nous sollicitons un rendez-vous le plus tôt possible sur ce sujet.

Assuré de l'importance que vous apportez à la qualité de vie au travail de vos agents et dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer Madame la secrétaire générale, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le cartel FO, Philippe Le Guillou

Pour la CGT, Jacques Giral

Copies :

Madame la directrice de la DICOM

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines